



TROIS QUESTIONS À...

EMMANUEL MACRON

“J'entends veiller au maintien des nombreux emplois du secteur”

► Le 23 avril, les Français sont appelés à voter pour le 1^{er} tour des présidentielles. En vue de cet événement politique majeur pour notre pays, “Paris-Turf” a pris contact avec les onze candidats afin de leur soumettre les trois mêmes questions. Deuxième candidat à avoir accepté de jouer le jeu, Emmanuel Macron, représentant du mouvement “En Marche”.

► Pour vous, les courses hippiques sont-elles avant tout un sport ou un jeu ? Et êtes-vous déjà allé sur un hippodrome, un jour de courses ?

Je connais la belle réputation de l'hippodrome d'Amiens, mais je dois avouer que je ne suis pas un spécialiste des courses hippiques. Je me suis déjà rendu sur un hippodrome dans l'Oise, un jour de courses, et suis très sensible à la dimension sportive de cette activité enracinée dans nos traditions. Et je connais le modèle économique de la filière, essentiellement financée par les paris. Avec ses 233 hippodromes, les courses hippiques animent la vie locale et mobilisent des publics passionnés et fidèles.

Je n'oublie pas non plus que l'élevage et l'entraînement offrent des emplois à des dizaines de milliers de professionnels -

maréchaux-ferrants, vétérinaires, prestataires de services -, qui préparent quotidiennement les chevaux comme des athlètes de haut niveau. C'est pourquoi je considère que les courses hippiques font vivre un écosystème que nous devons préserver.

Au-delà des dimensions affectives et économiques, nos chevaux font aussi briller les couleurs de la France. Je pense notamment à Vincennes et à Auteuil, hippodromes emblématiques où se disputent les Prix du Président de la République.

Plus de 70.000 personnes vivent directement de la filière courses, financée par le PMU. Si vous êtes élu, envisagez-vous de protéger le pari hippique, menacé par les paris sportifs exploités dans le réseau physique de la Française

des Jeux, soit près de 32.000 points de vente ?

La dérégulation de 2010 a ouvert les paris hippiques et sportifs à la concurrence sur Internet. L'objectif était de veiller à ce que les opérateurs de jeux qui proposent des paris sur les courses hippiques versent une juste rétribution à la filière, qui garantit la régularité des compétitions et assure la rémunération des acteurs.

En France, l'État a toujours assuré le respect d'un équilibre entre le PMU et la Française des Jeux. Le projet de permettre à la Française des Jeux de tester le “live betting” dans ses points de vente, qui sont ouverts aux paris hippiques, suscite des craintes dans un monde des courses déjà rudement éprouvé par la baisse des enjeux et la hausse brutale de la TVA. Nous devons évaluer l'impact réel de cette nouvelle concurrence avant

de confirmer cette décision. La forte mobilisation du 29 mars nous y invite.

Le rôle de l'État n'est pas de se substituer à la liberté des individus, de choisir telle ou telle forme de paris, mais d'établir des règles claires d'encadrement pour garantir aux joueurs la régularité des compétitions et permettre à la filière des courses hippiques de pouvoir créer de la valeur. J'entends veiller au maintien des nombreux emplois du secteur. Protéger le pari hippique, c'est soutenir la filière des courses, et plus généralement la filière équine en lui donnant les moyens de se développer et d'être plus attractive.

La hausse brutale de la TVA (de 7 à 20 %), appliquée depuis janvier 2014, a mis en péril toute une filière. Avez-vous l'intention de plaider auprès de la

Commission européenne pour un taux réduit sur les activités hippiques ?

Le taux de TVA de la filière équine française doit être étudié dans le cadre de l'ouverture de la Directive TVA au niveau communautaire. Les États membres sont désormais en mesure de proposer une liste d'activités susceptibles d'être soumises à un taux intermédiaire (10 %). Pour réformer le taux de TVA de la filière équine sans asphyxier la filière équine, nous devons mesurer les conséquences des options fiscales, et prendre en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales, sanitaires et éducatives d'une telle réforme. Les problèmes se posent sans doute en des termes similaires chez nos partenaires européens. Il est urgent d'harmoniser nos législations et barèmes fiscaux.

